

400 000 € d'argent public de plus pour le stade national

La Ville de Bruxelles prévoit un budget pour les avocats travaillant sur le dossier.

La facture s'allonge. La Ville de Bruxelles présentait mardi un exercice budgétaire 2015 affichant un équilibre plutôt encourageant en ces temps où les déficits publics occupent le débat politique. En conférence de presse toutefois, les quelque 400 000 euros que la Ville entend à nouveau consacrer au dossier du futur stade national ne furent pas évoqués. Ils font déjà grincer les dents de l'opposition Ecolo. Voici des mois que les verts critiquent la façon dont la Ville mène le dossier de construction d'un nouveau stade de 60 000 places sur le parking C, au plateau du Heysel. Un terrain appartenant à la plus grande commune bruxelloise.

Celle-ci débourserait en 2015 408 500 euros exactement pour rémunérer le cabinet d'avocats Lydian, alors que tant la Ville de Bruxelles que la Région bruxelloise s'étaient engagées à ce que les deniers publics ne servent pas à la construction du stade. Marie Nagy, chef de file des écologistes au conseil communal bruxel-

lois, rappelle qu'en 2014 des ajustements budgétaires ont déjà été votés: 335 000 euros pour des frais d'avocats, 92 000 euros pour l'engagement d'un manager (il est interrogé plus loin), 250 000 euros pour des études de sol et 200 000 euros pour une mission d'urbanisme. *"Plus de 743 000 € d'honoraires pour un cabinet d'avocats, c'est vraiment cher, estime Marie Nagy. La promesse faite par Alain Courtois (échevin MR des Sports, NdlR) que le stade ne coûterait pas d'argent public est totalement mensongère et juste faite pour faire "passer la pilule" en ces temps de crise et d'austérité. Je demanderai au conseil communal copie de l'appel au marché et du marché attribué à Lydian. Je souhaite savoir quel est le coût estimé total des missions d'accompagnement de la candidature pour les années à venir."*

Francis Dubois, "stadium project manager" pour l'ASBL Prosport pilotant le dossier pour la Ville, précise que *"la Ville assume ces dépenses*

en frais d'avocats destinées à la mise en emphytéose d'un terrain lui appartenant et cela pour se prémunir de toute erreur qui pourrait donner lieu à un recours". "C'est un dossier extrêmement complexe", ajoute-t-il rappelant que le parking C est situé en Flandre.

Trois consortiums privés sont en lice pour la construction du stade. Ils seront départagés au mois de mars. La mission du bureau Lydian sera alors terminée, ajoute le project manager fraîchement désigné.

Mathieu Colleyn

"743 000 € pour un cabinet d'avocats, c'est cher."

MARIE NAGY

Chef de file Ecolo au conseil communal bruxellois.